

Procès-verbal de la séance régulière des membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, tenue le jeudi 21 décembre 2023, à 17 h 30 à la salle de rencontres de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Stéphane Williams, président
- Monsieur Mario Lemay, deuxième vice-président
- Monsieur Marc-André Savaria, directeur
- Monsieur Gaétan Marcil, directeur
- Madame Natalie Parent, directrice
- Madame Sylvie Beaulieu, directrice
- Monsieur Claude Dalpé, directeur

Messieurs Dany Charbonneau, membre substitut de la Ville de Saint-Amable, Jean Bergeron, directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que Mesdames Amélie Poirier, membre substitut de la Ville de Sainte-Julie et Marie-Josée Daigle, secrétaire-trésorière adjointe étaient aussi présents.

Résolution 23-5456 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2023

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria appuyé par Monsieur Mario Lemay il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance régulière des membres du conseil d'administration du jeudi 21 décembre 2023 tenue exceptionnellement à 17 h 30 à la salle de rencontres de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

L'ordre du jour est le suivant :

- | | |
|--------------------|---|
| Résolution 23-5457 | Approbation du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2023 |
| Résolution 23-5458 | Produits chimiques 2024 |
| Résolution 23-5459 | Dépôt convention des cadres amendée |
| Résolution 23-5460 | Confirmation poste surintendant |
| Résolution 23-5461 | Approbation des dépenses du 17 novembre au 21 décembre 2023 |
| | Prochaine séance |
| Résolution 23-5462 | Levée de l'assemblée |

Entrée en vigueur : 21-12-2023

Résolution 23-5457 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2023

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu appuyé par Monsieur Gaétan Marcil il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance des membres du conseil d'administration de la RIEP tenue le 16 novembre 2023.

Entrée en vigueur : 21-12-2023

Résolution 23-5458 PRODUITS CHIMIQUES 2024

CONSIDÉRANT QUE la RIEP fait partie du Regroupement d'achats Rive-Nord pour son approvisionnement en produits chimiques;

CONSIDÉRANT QUE pour la demande de prix 2024, la Ville de Terrebonne a été mandatée pour procéder à l'appel d'offres public, à l'ouverture des soumissions et à la recommandation des plus bas soumissionnaires conformes pour et au nom de la RIEP;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Terrebonne a transmis son rapport comprenant les recommandations, compilées dans un tableau, pour les produits chimiques particulièrement utilisés par la RIEP;

EN CONSÉQUENCE :

Sur proposition de Monsieur Claude Dalpé, appuyé par Madame Natalie Parent il est unanimement résolu de retenir la plus basse soumission conforme pour les produits utilisés, par la RIEP, pour le traitement de l'eau et plus amplement détaillés ci-dessous :

- | | | |
|------------------------------|--------|--------------|
| - Sulfate d'aluminium 48 % : | Kémira | 0,3230 \$/kg |
| - PAX XL 1900 : | Kémira | 1,2610 \$/kg |
| - Sulfate ferrique | Kémira | 0,3550 \$/kg |

| | | |
|-------------------------------------|----------|-----------------|
| - Polymère eau potable | Brenntag | 7,5900 \$/kg |
| - Hypochlorite de sodium (1 000 l) | Brenntag | 0,5840 \$/litre |
| - Hypochlorite de sodium (12 000 l) | UBA | 0,5840 \$/litre |
| - Charbon actif | Univar | 3,7800 \$/kg |

Entrée en vigueur : 21-12-2023

Résolution 23-5459 DÉPÔT CONVENTION DES CADRES AMENDÉE

Sur proposition de Monsieur Mario Lemay, appuyé par Monsieur Gaétan Marcil, il est unanimement résolu d'approuver le dépôt de la convention des employés cadres amendée de la Régie.

Entrée en vigueur : 21-12-2023

Résolution 23-5460 CONFIRMATION POSTE SURINTENDANT

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Benoit Rajotte a terminé sa période de probation de six (6) mois prévue à la convention des cadres;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Rajotte répond aux exigences du poste et que le directeur général recommande qu'il soit confirmé au poste de surintendant;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu, appuyée par Madame Natalie Parent, il est unanimement résolu d'approuver la recommandation du directeur général et de confirmer Monsieur Benoit Rajotte au poste de surintendant.

Entrée en vigueur : 21-12-2023

Résolution 23-5461 APPROBATION DES DÉPENSES DU 17 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE 2023

Sur proposition de Monsieur Claude Dalpé appuyé par Monsieur Marc-André Savaria, il est unanimement résolu d'approuver les dépenses au fonds d'administration du 17 novembre au 21 décembre 2023.

Entrée en vigueur : 21-12-2023

PROCHAINE SÉANCE

Tel que fixé statutairement par la résolution 84-651, la prochaine séance régulière des membres du conseil d'administration se tiendra le jeudi 18 janvier 2024 à 20h30 à la salle de rencontres de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes;

Entrée en vigueur : 21-12-2023

Résolution 23-5462 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu appuyée par Monsieur Mario Lemay, il est unanimement résolu de lever l'assemblée

Entrée en vigueur : 21-12-2023

.....
Président

.....
Secrétaire-trésorière adjointe